



## Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

---

### Réunion du Lundi 21 Octobre 2019

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : MM. Jean-Pierre HERMEL, Vincent CANDELA.

#### **COUPE DE FRANCE 2019/2020**

---

**L'utilisation de la FMI est OBLIGATOIRE. Transmission du résultat dès la fin du match et le DIMANCHE AVANT 20 HEURES sous peine d'amende.**

Dates du prochain tour : 6<sup>ème</sup> Tour le 27 Octobre 2019.

En cas de dysfonctionnement, un e-mail indiquant le résultat sera adressé au Service Compétitions.

Le port des équipements FFF est obligatoire.

FEUILLE DE RECETTE : Aucune feuille de recette établie au 6<sup>ème</sup> tour.

Le club recevant est bénéficiaire de la recette.

#### **COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE**

---

5<sup>ème</sup> Tour : Le 10 Novembre 2019. Voir le tirage au sort sur le site internet de la Ligue.

#### **RAPPEL DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT FEDERAL.**

La FFF et la LFA organisent chaque saison une épreuve, appelée **COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE**, exclusivement réservée à une équipe des clubs participants à :

- Un Championnat U19 (**National, Régional ou Départemental**) étant rappelé que les **Joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve.**
- **Ou un Championnat U18 ou U17 (Régional ou Départemental).**

**Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition dans l'ordre des compétitions Nationales, Régionales puis Départementales.**

#### **COUPE LAURAFoot**

---

Le 3<sup>ème</sup> tour aura lieu le 17 Novembre 2019. (le tirage au sort aura lieu le 29 Octobre).

## **COURRIER RECU**

---

CR Sécurité : Programme des réunions.

## **REUNION PLENIERE DE LA COMMISSION**

---

Le Mardi 29 OCTOBRE à 10h00 à l'annexe de COURNON.

Pierre LONGERE,

Vincent CANDELA,

Président de la Commission

Secrétaire de séance